



Hauts-de-France : 4 projets en finale des Victoires du Paysage !

Le jury des Victoires du Paysage a distingué 4 projets en région Hauts-de-France, sur les 88 finalistes de la compétition nationale, pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages.



Ces 4 réalisations régionales figurent désormais parmi les plus belles initiatives paysagères encore en lice pour cette 10^e édition des Victoires du Paysage. Prochaine étape : les visites du jury national sur site, qui se dérouleront entre fin juin et septembre 2026, avant la désignation des lauréats.

Forte de 17 réalisations déjà récompensées à l'échelle nationale lors des précédentes éditions, la région Hauts-de-France confirme son dynamisme et l'excellence de ses savoir-faire dans le domaine du paysage.

Organisées par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage mettent en lumière depuis près de vingt ans des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Ce concours national récompense les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage - paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - engagés dans des projets innovants, durables et au service des territoires.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

QUI SE CONFIRME

Avec 4 projets qualifiés à l'issue du jury national réuni le 3 juin dernier pour examiner 182 candidatures au niveau national, la région se distingue une nouvelle fois dans cette 10^e édition des Victoires du Paysage et renforce sa visibilité à l'occasion de cette édition anniversaire. Grâce aux [17 projets lauréats](#) depuis la création des Victoires du Paysage, et aux 4 candidats encore en lice pour cette nouvelle édition, la région affirme déjà la qualité de ses réalisations. Une dynamique à amplifier pour révéler pleinement le potentiel et la diversité de ses savoir-faire.

« Ces quatre projets illustrent toute la diversité et le dynamisme du paysage dans les Hauts-de-France : de la création de jardins publics et privés à l'aménagement d'espaces éducatifs, en passant par l'intégration exemplaire du végétal au sein d'un site d'activité économique. Ils démontrent que le paysage constitue un levier concret pour améliorer le cadre de vie, favoriser la biodiversité et accompagner la transition écologique des territoires, au bénéfice des habitants comme des usagers », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

ZOOM SUR LES 4 PROJETS

REGIONAUX FINALISTES

- **CATEGORIE "JARDINS"** – **Jardin Rosa Parks** (Lomme, Nord)
À Lomme, le Jardin Rosa Parks offre un nouvel espace de respiration au cœur de la ville. Pensé comme un jardin public accessible à tous, ce projet renforce la place du végétal dans l'espace urbain tout en créant un lieu de détente, de rencontre et de biodiversité au service des habitants.
Maître d'ouvrage : Commune associée de Lomme / Paysagiste concepteur Mandataire : URBICUS / Entreprise du paysage : ID Verde / Pépiniéristes : UDENHOUT
- **CATEGORIE "COURS D'ÉCOLE"** – **École Européenne de Lille Métropole Jacques Delors** (Marcq-en-Barœul, Nord)
À Marcq-en-Barœul, les aménagements extérieurs de l'École Européenne de Lille Métropole Jacques Delors réinventent la cour d'école comme un espace d'apprentissage à ciel ouvert. En favorisant la présence du végétal et des sols perméables, ce projet crée un environnement plus frais, plus vivant et plus favorable au bien-être des élèves.
Maître d'ouvrage : Région Hauts de France / Paysagiste concepteur : Atelier Altern / Entreprise du paysage : Paysages des Flandres / Pépiniéristes : Arbor / Mandataire : agence d'architecture GBL
- **CATEGORIE "SIÈGE SOCIAL / LIEU D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE"** – **Campus Lesaffre** (Marquette-lez-Lille, Nord)
À Marquette-lez-Lille, le Campus Lesaffre démontre qu'un site économique peut devenir un véritable paysage de référence. En intégrant pleinement le végétal dans son aménagement, ce projet conjugue qualité environnementale, bien-être des collaborateurs et valorisation du cadre de travail.
Maître d'ouvrage : Lesaffre / Paysagiste concepteur : Emma BLANC / Entreprise du paysage : BRAME / Pépiniéristes : Bruns-Pflanzen-, NOVAFLORE / Mandataire : TANK architectes
- **CATEGORIE "PARTICULIER"** – **Le Bocage, R'ENCHANTER L'Indépendante** (Lille, Nord)
À Lille, ce jardin privé imaginé par Isabelle Menu et Luc Saison illustre toute la richesse d'une démarche paysagère portée par la passion du végétal. Inspiré du paysage bocager, ce projet compose un écrin vivant où biodiversité, sensibilité esthétique et engagement écologique dialoguent harmonieusement.
Maître d'ouvrage : Isabelle Menu et Luc Saison (particuliers) / Paysagiste concepteur Mandataire : Slap paysage / Entreprise du paysage : Bogreen / Pépiniéristes : ARBOR VICQ

SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !

#victoiresdupaysage2026

Partenaires des Victoires du Paysage 2026



agence nationale
de la cohésion
des territoires



A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Créées en 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • presse@valhor.fr

